

Mon livret d'accueil



Nom :

Prénom :

Date d'entrée :

Quelques informations qui te seront utiles :

- **Notre adresse : 30 rue du Plantier 24000 Périgueux**
- **Notre numéro de téléphone : 05.53.08.50.44**
- **Notre adresse mail : ise@fondationdelisle.fr**
- **Nos horaires pour contacter le secrétariat :**
 - ✓ **lundi, mardi, mercredi, jeudi , vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**
- **En dehors de ces horaires d'ouverture, tu peux contacter le n° d'astreinte :
07.78.41.66.58**

BIENVENUE



Nous te souhaitons la bienvenue au sein de la maison d'enfants à caractère sociale. Cet établissement a pour mission de t'accueillir dans un cadre sécurisé, structurant et respectueux.

L'équipe éducative est présente pour t'accompagner, te soutenir et veiller à ton bien-être au quotidien. Ce livret d'accueil a pour objectif de t'aider à mieux comprendre le fonctionnement de la maison, les règles de vie et les personnes qui t'entourent.

Nous t'invitons à prendre le temps de le consulter et à t'adresser à un professionnel si tu as des questions ou des besoins particuliers.

En complément de ce livret

Le règlement de fonctionnement de l'institut Tourny te sera remis : Il précise les règles de vie de l'établissement et les droits et devoirs de chacun.

Un projet personnalisé éducatif sera ensuite élaboré avec toi et ton représentant légal : Ce projet fixe des objectifs adaptés à tes besoins afin de t'accompagner dans ton parcours de vie et de favoriser un avenir serein.

Ces objectifs pourront être réajustés en fonction de l'évolution de la situation et des besoins identifiés.

Tu trouveras annexés à ce livret d'accueil différents outils que nous utiliserons avec toi et des documents qui te seront utiles à savoir

- La charte des droits et des libertés : il s'agit de tes droits et de tes libertés en tant que personne accueillie
- La Liste des personnes de confiance : que tu peux solliciter en cas de problème
- Le formulaire de recueil de droit à l'image : ce formulaire est indispensable pour pouvoir te prendre en photo. Tu as le droit de refuser de la signer
- Le Document Individuel de Prise en Charge : il fixe les objectifs de travail en lien avec le Jugement qui te confie à l'ISE Tourny.
- Le formulaire de plaintes et réclamations : ce formulaire te permet de nous faire remonter toute plainte ou réclamation que tu jugerai utiles.
- Le Règlement de fonctionnement de l'ISE Tourny

Tu pourras aussi participer au CVS de l'institution qui se tient 1 fois par trimestre, en te faisant élire par tes pairs. C'est une instance où tu peux donner ton avis :

- Sur l'organisation et la vie quotidienne de la MECS
- Les conditions proposées
- Les projets éducatifs
- Le règlement de fonctionnement
- La qualité des relations entre jeunes, familles et professionnels

Tu pourras aussi faire part de « *plainte ou réclamation* » (grâce au formulaire qui te sera remis) pour exprimer ton mécontentement, un désaccord ou un dysfonctionnement, concernant :

- L'accompagnement éducatif
- Les conditions d'accueil
- Le respect des droits
- Le comportement d'un professionnel
- L'organisation ou la vie quotidienne dans la MECS

Voici quelques mots pour te présenter notre établissement, son histoire et la manière dont nous t'accompagnons au quotidien.

L'Institut Socio-éducatif Tourny (ISE Tourny) est une Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS), créé en 1853, situé au centre de la ville de Périgueux (Dordogne 24).

Elle offre **un lieu sûr et chaleureux** où chaque jeune peut se sentir à l'aise et accompagné. Située au cœur de la ville, la MECS est proche des écoles, collèges, lycées et lieu de loisirs, ainsi que de nombreuses associations, ce qui favorise l'épanouissement et la vie sociale des jeunes.

L'établissement accueille les enfants et adolescents dans trois groupes d'internat, selon leur tranche d'âge, de 6 à 18 ans :

- Le groupe arc en ciel (de 6 à 11 ans)
- Le groupe océan (de 12 à 15 ans)
- Le groupe passerelle (de 16 à 18 ans)

Chaque service dispose d'une équipe éducative composée de sept professionnels, d'une maîtresse de maison et d'un psychologue, présents pour soutenir, écouter et accompagner chaque jeune.



LES MISSIONS DE LA MECS :

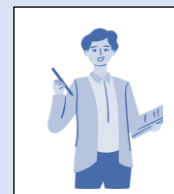
L'institution doit d'abord être un lieu d'accueil et de protection. Ensuite, elle met en place éducation et soins, afin de permettre au jeune de parvenir à l'autonomie.

Elle offre une prise en charge des jeunes en difficultés familiales, personnelles et sociales, dans un cadre institutionnel et selon des modalités individualisées, souples et adaptées :

- Assurant sécurité, soins, besoins premiers à l'utilisateur,
- Respectant sa dignité, son intégrité, sa vie privée, son intimité,
- Proposant une prise en charge et un accompagnement individualisé,
- Respectant le consentement de l'utilisateur, en le faisant participer aux décisions le concernant quand il est apte à s'exprimer, sinon à défaut, celui de son représentant légal,
- Assurant la mise en œuvre d'un projet d'accueil et d'accompagnement avec la participation directe de l'utilisateur ou de son représentant légal.



TON ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN :



Un référent et un co-référent seront nommés dès ton arrivée, leurs missions sont de te proposer :

- Un accompagnement individuel (prise en compte des difficultés, des besoins et mise en place d'actions éducatives spécifiques pour favoriser ton autonomie et ton insertion sociale),
- Une coordination des actions éducatives (cohérence des interventions éducatives...)
- La gestion de ta relation avec ta famille,
- Le suivi des projets éducatifs (sorties éducatives, ateliers, gestion du quotidien au sein de la structure...),
- Une communication avec les partenaires (écoles, services sociaux, Juge des Enfants...).

A minima deux fois par mois, un temps d'échange personnel est prévu pour toi, dans un cadre calme et respectueux. Tu peux y parler librement de ce que tu vis et de ce qui est important pour toi. Pendant cet entretien, tu peux notamment :

- Faire le point sur ta semaine,
- Parler de l'école, des stages, de ton comportement ou de ton quotidien à la MECS,
- Evoquer tes relations avec les autres (jeunes, adultes, famille),
- Exprimer ce que tu ressens, ce qui te pose problème ou ce qui va mieux,
- Réfléchir avec ton référent à tes objectifs et à ton projet personnel,

Ton référent note des éléments importants et concrets de l'échange (ce qui va bien, ce qui est difficile, ce qui évolue). Pour cela, nous utilisons un logiciel appelé AIRMES. Ces notes servent à :

- Suivre ton parcours,
- Adapter l'accompagnement à tes besoins,
- Préparer les prochaines étapes de ton projet personnalisé,
- Rédiger les rapports éducatifs qui seront ensuite transmis à ton référent ASE.

Les informations sont confidentielles et conservées dans ton dossier.

Tu peux demander à ce qu'on t'explique ce qui est écrit. Tu seras informé des notes et rapports qui seront envoyés à l'ASE/ Juges et bien évidemment nous attendons que tu nous donnes ton avis.

Cet entretien est un espace pour t'exprimer, être écouté et avancer à ton rythme avec l'aide de l'équipe éducative.

LE DEROULEMENT DE TA JOURNEE :



7H00 : Réveil

Le réveil des enfants est assuré par un éducateur. Les plus jeunes bénéficie d'un accompagnement pour la toilette afin de bien commencer la journée.

7h30 : Petit déjeuner

Chaque groupe prend son petit déjeuner dans une salle dédiée, un moment convivial pour bien démarrer la journée.

8h00 : Départ pour l'école

L'équipe éducative accompagne les enfants vers leurs différents établissements scolaires (écoles, collèges, lycées).

12h00 : Repas du midi

Le repas est pris en salle à manger et préparé par notre cuisinier pour offrir un moment agréable et équilibré.

Après-midi - Activité et loisirs

Chaque enfant participe à des activités extra-scolaires selon ses goûts et ses envies, pour découvrir, s'amuser et se détendre.

16h30 : Collation

Un goûter est proposé à la sortie de l'école pour reprendre des forces

17h00 : Aide aux devoirs et temps calme

Les enfants et adolescents bénéficient d'un accompagnement pour leurs devoirs et d'un temps calme en autonomie pour se reposer et se recentrer.

18h30 : Soins et hygiène

Toilettes et douches sont prévues avant le repas du soir, avec un accompagnement adapté si nécessaire.

19h00 : Diner

Le diner se prend en salle à manger, un moment pour partager et se retrouver en groupe.

20h30 : Préparation au coucher pour les plus jeunes et 22h00 pour les ados

Les enfants se préparent pour la nuit, l'équipe éducative accompagne l'endormissement pour assurer un couché serein, avant la relève du veilleur à 21h40.



TES DROITS ET TES DEVOIRS



En tant que jeune accueilli à la MECS, tu as des droits qui sont protégés par la loi n°2002-2 du 2 Janvier 2002 sur la Protection de l'Enfance.

Parmi eux :

- Être accueilli dans un lieu sûr et respectueux,
- Être écouté et soutenue par l'équipe éducative,
- Participer à ton projet personnalisé et Donner ton avis sur ce qui te concerne,
- Avoir accès à l'école, aux activités et à tous qui peut t'aider à grandir et t'épanouir.

Tu as aussi des devoirs :

- Respecter les règles de vie de la maison et les autres jeunes,
- Prendre soin des lieux et du matériel,
- T'impliquer dans ton projet éducatif et dans la vie de groupe.

Tu as le droit aussi à la protection de tes données personnelles :

« Les informations recueillies dans ton dossier sont nécessaires pour organiser ton accompagnement. Elles sont uniquement consultées par les professionnels de la MECS, qui sont tenus au secret professionnel. Tu peux à tout moment demander à consulter ton dossier. La demande doit être faite par écrit auprès du Directeur de l'établissement. Tes données sont conservées pendant la durée prévue par la réglementation, en fonction de la nature des documents (documents administratifs ou médicaux). Tu peux également retirer ton consentement ou déposer une réclamation auprès d'une autorité compétente si nécessaire. »

Ces droits et devoirs sont là pour garantir ta sécurité, ton bien-être et ton développement. L'équipe est là pour t'accompagner, t'écouter et t'aider à faire respecter tes droits, tout en respectant ceux des autres.